

# COMPTES SOCIAUX

## **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

---

L'exercice a une durée de douze mois  
recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

### **SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS**

Société Anonyme au capital de 11 568 965,94 €  
53, rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE  
RCS Nanterre B 312 397 730

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2018 EN €**

Exercice social du 01/01/2018 au 31/12/2018

	au 31 Décembre 2018			au 31/12/17		au 31/12/18	au 31/12/17
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net		Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Autres immobilisations incorporelles	688 682	507 992	180 690	261 576	Capital social	11 568 966	11 568 966
Immobilisations incorporelles en cours	659 220		659 220	142 700	Primes d'émission, fusion, d'apport	25 179 034	25 179 034
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 347 902</b>	<b>507 992</b>	<b>839 910</b>	<b>404 276</b>	Réserve Légale	1 156 897	1 156 897
Installations générales	248 106	180 120	67 986	40 092	Réserves indisponibles	2 780	2 780
Installations informatiques	1 700	189	1 511	-	Autres Réserves		
Matériel de bureau	11 046	545	10 501	-	Report à nouveau	14 362 903	9 778 028
Autres matériel informatique	85 950	43 687	42 264	12 126	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 091 460</b>	<b>8 582 898</b>
Mobilier de bureau	131 753	96 262	35 492	17 341	Provisions réglementées	610 111	610 111
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-			
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>478 556</b>	<b>320 802</b>	<b>157 753</b>	<b>69 559</b>	<b>Total capitaux propres</b>	<b>60 972 150</b>	<b>56 878 715</b>
Autres participations	113 079 931	64 279 433	48 800 498	48 800 498	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Créances rattachées à des participations	19 042 612	-	19 042 612	-	Provisions pour risques	-	-
Prêts	25 375		25 375	31 726	Provisions pour charges	796 247	698 234
Autres immobilisations financières	48 398		48 398	33 728			
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>132 196 315</b>	<b>64 279 433</b>	<b>67 916 882</b>	<b>48 865 951</b>	<b>Total provisions</b>	<b>796 247</b>	<b>698 234</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>134 022 773</b>	<b>65 108 227</b>	<b>68 914 546</b>	<b>49 339 786</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stock et en cours : marchandises	143 856	-	143 856	558 453	Emprunts et dettes auprès des ét. de crédits		
<b>Total stock</b>	<b>143 856</b>	<b>-</b>	<b>143 856</b>	<b>558 453</b>	- dont à plus d'un an	-	-
Avances et acomptes versés	1 822 544	-	1 822 544	2 000 043	- dont à moins d'un an	8 390 143	2 407 061
Clients et comptes rattachés	32 220 090	-	32 220 090	32 081 495	Emprunts et dettes financières divers	10 092 986	
Autres créances	298 640	-	298 640	2 249 569	Avances acomptes reçus sur commande en cours	2 047 798	2 347 218
<b>Total créances</b>	<b>34 341 275</b>	<b>-</b>	<b>34 341 275</b>	<b>36 331 107</b>	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 895 153	33 467 639
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	31 923	Dettes fiscales et sociales	927 150	626 774
Disponibilités	6 410 293	-	6 410 293	11 147 435	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	258 260	-
Charges constatées d'avance	92 382	-	92 382	72 840	Autres dettes	1 092 418	366 002
					Produits constatés d'avance	376 846	688 189
<b>Total actif circulant</b>	<b>40 987 806</b>	<b>-</b>	<b>40 987 806</b>	<b>48 141 758</b>	<b>Total dettes</b>	<b>48 080 754</b>	<b>39 902 883</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>					<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>		
Ecart de conversion Actif	2 287		2 287	46 967	Ecart de conversion Passif	55 487	48 680
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>175 012 866</b>	<b>65 108 227</b>	<b>109 904 639</b>	<b>97 528 511</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>109 904 639</b>	<b>97 528 511</b>

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018 EN €

Exercice social du 01/01/2018 au 31/12/2018

	au 31/12/18	au 31/12/17
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	293 021 999	349 313 208
Prestations de services	6 635 089	7 955 244
Divers		
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>299 657 088</b>	<b>357 268 452</b>
Reprises sur amortissements, provisions, transferts charges	48 762	2 147 409
Autres produits	44 926	6 197
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>299 750 776</b>	<b>359 422 058</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	278 858 759	335 284 075
Variation de stock (marchandises)	414 596	40 052
Autres achats et charges externes	10 771 663	10 497 624
Impôts, taxes et versements assimilés	257 370	300 659
Salaires et traitements	1 730 915	1 641 315
Charges sociales	974 273	960 085
Dotations sur immobilisations (amortissements)	115 992	106 594
Dotations sur actif circulant (provisions)	0	0
Dotations sur risques et charges (provisions)	191 455	48 762
Autres charges	69 128	102 522
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>293 384 152</b>	<b>348 981 689</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 366 624</b>	<b>10 440 370</b>
<b>OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>		
Bénéfice attribué , perte transférée	0	0
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	3 588 105	5 760
Autres intérêts et produits assimilés	643 526	329 700
Reprises sur provisions, transferts charges	46 967	23 576 870
Différences positives de change	521 578	519 366
Produits nets sur cessions de V.M.P.		1 431
<b>Total des produits financiers</b>	<b>4 800 175</b>	<b>24 433 127</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 287	17 921 023
Intérêts et charges assimilées	220 461	5 682 029
Différences négatives de change	329 052	923 235
Charges nettes sur cessions de V . M . P .		0
<b>Total des charges financières</b>	<b>551 800</b>	<b>24 526 288</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 248 375</b>	<b>(93 161)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>10 615 000</b>	<b>10 347 208</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	56 673	
Sur opérations en capital	1 774	0
dotation amortissements et provisions	0	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>58 447</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(58 447)</b>	<b>0</b>
Impôt sur les bénéfices	2 465 093	1 764 310
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>304 550 951</i>	<i>383 855 185</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>296 459 492</i>	<i>375 272 287</i>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>8 091 460</b>	<b>8 582 898</b>

## **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

### **1./ FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **1.1. Le cours du caoutchouc : poursuite du bas de cycle**

Le bas de cycle s'est poursuivi, dans un contexte économique morose.

Les cours se sont établis en moyenne à 1,155 €/kg en 2018 (soit 1,365\$/kg), contre 1,47€/kg en 2017. L'année 2017 avait bénéficié d'une remontée conjoncturelle des cours amorcée fin 2016, mais qui ne s'était pas maintenue au-delà du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Le chiffre d'affaires s'élève à 300 Millions d'euros contre 357 Millions d'euros en 2017. Les quantités vendues sont en augmentation, et portent sur 234 542 tonnes contre 226 224 tonnes en 2017.

#### **1.2. SIPH investit à contre cycle et recherche le financement nécessaire au programme de développement de ses filiales**

Le Groupe SIPH poursuit sa stratégie de développement en investissant a contre cycle, et entend maintenir ses investissements stratégiques pour disposer de tous les atouts nécessaires en vue d'une reprise durable du marché.

Ce programme de croissance des filiales de SIPH porte sur :

- Les extensions de capacité de traitement, pour faire face aux productions croissantes des planteurs indépendants,
- Le renouvellement et l'extension des plantations détenues en propre.

L'effort d'investissement concerne SAPH (Cote d'Ivoire) et GREL (Ghana).

Sur la période 2018-2025 SIPH a prévu d'investir près de 295 millions d'Euros, dont 62 % (182 millions d'Euros) en investissements de développement.

Ce programme de développement s'inscrit clairement dans le plan stratégique de SIPH qui prévoit de développer ses capacités industrielles pour transformer localement le maximum de la production de caoutchouc propre ou villageoise.

Ces investissements permettront d'optimiser la performance lors de la remontée des cours. Ce programme ambitieux d'investissement à contre-cycle sera financé à hauteur de 210 millions d'Euros par les cash flows opérationnels des filiales concernées complétés de prêts locaux pour les besoins en besoins en fonds de roulement, et à hauteur de 85 millions d'euros par un pool bancaire.

Les actionnaires majoritaires de SIPH, dans le cadre de ce plan d'investissement, ont consenti 10 millions d'euros d'avance à court terme, extensible à 20 millions, pour permettre au Groupe de poursuivre son développement tout en négociant sereinement des financements long terme avec ses partenaires bancaires. Le remboursement de ces avances n'interviendrait que lors de l'obtention du financement.

SIPH a engagé des discussions avec son pool de partenaires bancaires pour mettre en place un financement de 85 millions d'euros destiné à couvrir les engagements d'investissements de ses filiales. Ces discussions sont en cours à la date de l'arrêté des comptes, avec un intérêt fort de nos partenaires qui souhaitent arriver à une conclusion avant la fin du premier semestre 2019.

En tout état de cause SIPH a confiance dans l'obtention de ce financement, et considère qu'il n'y a pas de risque sur la continuité d'exploitation de SIPH.

### 1.3. Résultats des filiales

En 2018, SIPH a reçu 3,584 millions d'euros de dividende de ses filiales et a distribué 3,998 millions d'euros à ses actionnaires.

## 2./ PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 (*mis à jour par le Règlement ANC-2016-07 du 4 novembre 2016*) de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan comptable Général, comme pour l'exercice précédent.

Par ailleurs, les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. Le règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

### 2.1. Actif immobilisé

#### **2.1.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels informatiques. Les coûts de développement lié à l'amélioration des logiciels sont directement intégrés dans les charges en cours de période et ne font donc pas l'objet d'une immobilisation.

Les dotations aux amortissements sont calculées sur la durée d'utilisation estimée des logiciels soit sur 5 ans.

Le déploiement d'un ERP (SAP) est en cours sur la partie comptable et finance.

#### **2.1.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont calculés linéairement selon la durée de vie estimée des immobilisations et selon des durées d'utilisation suivantes :

	Durée (année)
installation et matériel informatique	3
Installations générales	10
Matériel de bureau	5
Mobilier de bureau	10

#### **2.1.3 Immobilisations financières**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition augmenté des frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée dès que nécessaire. L'estimation est faite sur la base de la valeur d'utilité des titres en fonction des prévisions de flux de trésorerie futurs (*tenant compte d'éléments d'appréciation tels que, les perspectives de résultat et de développement, environnement concurrentiel, et risques pays...*).

Dans les « créances rattachées à des participations » figurent les avances de trésorerie en compte courant faites aux filiales à moyen et long terme.

## **2.2. Actifs et passifs circulants**

### **2.2.1 Stocks et en-cours**

Les stocks sont évalués à leur prix de revient. Une dépréciation est constatée lorsque le prix de revient est supérieur à la valeur de réalisation.

### **2.2.2 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions liées aux créances douteuses ou litigieuses sont basées sur une évaluation du risque créance par créance, en fonction de la situation du débiteur ou du désaccord et des éléments factuels tels que la mise en redressement du client, relances écrites répétées, ou encore la notification d'un litige.

Les avances de trésorerie aux filiales (*en dehors des avances en comptes courants*) sont enregistrées en autres créances.

### **2.2.3 Opérations en devises**

Les créances et dettes en monnaies étrangères font l'objet d'un ajustement sur la base des cours de devises concernées au 31 décembre de chaque année.

Lorsque le taux de change appliqué à l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les contre-valeurs euros, on constate les différences de conversion en comptes de régularisation. Un écart de conversion au passif correspond à un gain latent.

Un écart de conversion à l'actif correspond à une perte latente et entraîne la constitution d'une provision pour risques.

Des opérations de couverture de change à terme de devises sont utilisées pour couvrir une exposition aux risques de variation des taux de change.

### **2.2.4 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la valeur d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

## **2.3. Provisions**

### **2.3.1 Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées conformément à la réglementation fiscale.

Cette rubrique est constituée d'amortissements dérogatoires correspondant à l'excédent des amortissements fiscaux sur les amortissements économiques.

### **2.3.2 Provisions pour risques et charges**

La provision pour engagements en matière de retraite est actualisée chaque année.

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite.

L'engagement au titre des médailles du travail n'est pas provisionné compte tenu de son caractère non significatif.

### 3./ NOTES SUR LE BILAN

#### Immobilisations brutes en K€

Natures	Valeur brute début exercice	Augmentations	Transfert de poste à poste	Diminution par cession & mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :	938			249	689
Immobilisations incorporelles en cours :	143	517			659
Immobilisations corporelles :	393	125		40	478
Immobilisations corporelles en cours :					
Immobilisations financières :					
*Titres de participations	113 080				113 080
*Créances rattachées à des participations		19 043			19 043
*Prêts et autres immobilisations financières	65	15		6	74
Sous total immobilisations financières	113 145	19 057		6	132 196
Total général	114 619	19 699		296	134 023

#### Amortissements en K€

Natures	Valeur début exercice	Dotations de l'exercice	Diminution par cession mises hors service	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :	676	81	249	508
Immobilisations corporelles :	323	35	38	321
Total	1 000	116	287	829

#### Dépréciations des immobilisations financières en K€

Natures	Valeur début exercice	Dotations de l'exercice ou virement de poste à poste	Reprise de l'exercice	Valeur fin d'exercice
Immobilisations financières :				
*Titres de participations	64 279			64 279
*Créances rattachées à des participations				
*Prêts et autres immobilisations financières				
Total	64 279			64 279

**Immobilisations nettes à la clôture en K€**

<b>Natures</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Dépreciation</b>	<b>Valeur nette</b>
Immobilisations incorporelles :	689	508		181
Immobilisations incorporelles en cours :	659			659
Immobilisations corporelles :	478	321		158
Immobilisations corporelles en cours :				
Immobilisations financières :				
*Titres de participations	113 080		64 279	48 800
*Créances rattachées à des participations	19 043			19 043
*Prêts et autres immobilisations financières	74			74
Sous total immobilisations financières	132 196		64 279	67 917
<b>Total général</b>	<b>134 023</b>	<b>829</b>	<b>64 279</b>	<b>68 914</b>

**Note 1 - immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles comportent principalement les coûts des logiciels utilisés pour les des activités commerciales, la gestion et la comptabilité.

SAP est en cours de déploiement sur SIPH : le développement destiné à l'activité de négoce du caoutchouc est en service, et les déploiements sont finalisés pour l'activité d'exportation de biens et consommables, ainsi que pour la gestion et la comptabilité qui entreront en service le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'ancienne application utilisée pour le négoce de caoutchouc a fait l'objet de sortie d'immobilisation.

Les mouvements sur le poste immobilisations corporelles s'expliquent principalement par l'acquisition et l'installation d'infrastructure et de matériel informatique.

**Note 2 - Immobilisations financières**

***Titres de participations :***

La valeur brute des titres de participation s'élève à 113 080 K€.

La participation dans CRC a été entièrement dépréciée à la clôture du 31/12/2017.

La valeur nette des titres de participation est de 48 800 K€ au 31/12/2018, inchangée par rapport au 31/12/2017.

***Créances rattachées à des participations :***

En 2018, SIPH a financé à hauteur de 19 043 K€ les développements de sa filiale GREL, par des avances en compte courant. Ces avances seront restructurées en financement long terme quand SIPH aura obtenu des prêts long terme auprès de ses partenaires bancaires.



**TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS ( Partie 1)**

Filiales et Participations	Quote-part du capital détenue (en %)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & Avances consentis par la Sté et non encore remboursés	Montant des cautions et aval donnés par la Sté
				Brute	Nette		
<b>1) FILIALES DETENUES A +DE 50 %</b>							
<b>FILIALES FRANCAISES</b>	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>FILIALES ETRANGERES</b>							
<b>Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)</b>	<b>68,06%</b>						
Siège social : 01 BP 1322 - Abidjan Cote d'Ivoire en K CFA en K€		14 593 621 22 248	52 714 201 80 362	26 190	26 190		
<b>Rubber Estates Nigeria Limited (REN) ex MDC</b>	<b>70,32%</b>						
Osse River Estata, Udo, Ovia, South-West, Local government Area - Edo State Nigeria en K Naira en K€		491 875 1 184	12 932 671 31 129	19 662	19 662		
<b>Ghana Rubber Estates Limited (GREL)</b>	<b>60,00%</b>						
Siège social : Takoradi Ghana en K€		2 347	60 066	2 817	2 817	19 043	
<b>Cavalla Rubber Corporation Inc. (CRC)</b>	<b>100,00%</b>						
Siège Social : Libéria en K US\$ en K€		78 979 68 953	(46 901) (40 947)	64 279	0		
<b>2) PARTICIPATIONS DETENUES de 10 à 50%</b>							
	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>3) AUTRES TITRES de PARTICIPATION dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de</b>							
Sociétés françaises en K€ Sociétés étrangères	NEANT	NEANT	NEANT	131 NEANT	131 NEANT	NEANT	NEANT
<b>TOTAL EN K€</b>							
Filiales étrangères				112 948	48 669	19 043	
Participations dans les Sociétés françaises				131	131		
Participations dans les Sociétés étrangères				0	0		
<b>TOTAL EN K€</b>				<b>113 079</b>	<b>48 800</b>	<b>19 043</b>	
1.00 € = Taux de clôture	656	CFA	415	Naira	1,145	US\$	

**TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS ( Partie 2)**

Filiales et Participations	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultats (Bénéfice ou Perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la Sté au cours de l'exercice	Exercice arrêté au
<b>1) FILIALES DETENUES A +DE 50 %</b>				
<b>FILIALES FRANCAISES</b>	NEANT	NEANT	NEANT	
<b>FILIALES ETRANGERES</b>				
<b>SAPH</b>				
en K CFA	129 854 699	(847 996)		31/12/2018
en K€	197 962	- 1 293	2 068	
<b>RENL</b>				
en K Naira	9 613 588	889 839		31/12/2018
en K€	23 140	2 142	1 515	
<b>GREL</b>				
en K€	45 921	1 457	0	31/12/2018
<b>CRC</b>				
en K US\$	7 008	(6 206)		31/12/2018
en K€	6 118	(5 418)	0	
<b>2) PARTICIPATIONS DETENUES de 10 à 50%</b>				
	NEANT	NEANT	NEANT	
<b>3) AUTRES TITRES de PARTICIPATION dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital</b>				
Sociétés françaises en K€ Sociétés étrangères	0 NEANT	NEANT	4 NEANT	31/12/2018
1.00 € = Taux de clôture	656	CFA	415	Naira
	1,145	US\$		

**Note 3 - Stocks et en cours : 144 K€ contre 588 K€ au 31/12/2017**

Les montants mentionnés dans ce poste concernent des marchandises en transit, qui seront facturées aux clients lors de leur livraison prévue début 2019.

**Note 4 – Créances : 34 341 K€ contre 36 331 K€ net au 31/12/2017**

Les créances intègrent notamment :

- Le compte client pour les ventes de caoutchouc s'élève à 21.761 K€ contre 19 527 K€ à fin 2017
- Le compte client pour l'activité Général Trade s'élève à 7 375 K€ contre 7 774 K€ à fin 2017
- Le compte client pour l'activité Holding s'élève à 2 978 K€ contre 4 643 K€ à fin 2017.
- Le compte lié aux opérations de couverture par des ventes à terme de caoutchouc s'élève cette année à 107 K€ contre 136 K€ à fin 2017. Il n'y a pas eu d'appel de marge en 2018.

L'analyse des créances se présente comme suit :

- *Clients nets* : 32 220 K€ contre 32 081 K€ au 31/12/2017.
- *Avances aux fournisseurs* : 1 823 K€ contre 2 000 K€ au 31/12/2017.  
Ce poste comprend les avances sur commandes en cours de marchandises
- *Autres créances* : 299 K€ contre 2 250 K€ au 31/12/2017.  
Ce poste comprend notamment un remboursement de crédit de TVA de 227 K€

La totalité des créances nette est considérée recouvrable.

**Note 5 - Valeurs mobilières de placement : 0 K€ contre 32 K€ au 31/12/2017**

La valorisation au marché d'une prime sur l'instrument financier CAP contracté auprès de la banque Palatine a été complètement amortie au 01/09/18.

**Note 6 – Disponibilités : 6 410 K€ contre 11 147 K€ au 31/12/2017**

**Note 7 - Charges constatées d'avance : 92 K€ contre 73 K€ au 31/12/2017**

Ce poste comporte au 31/12/2018 les charges de location et de maintenance habituelles.

**Note 8 - Capitaux propres : 60 972 K € contre 56 879 K€ au 31/12/2017**

En K€

Capitaux propres	Solde d'ouverture	Affectation du résultat 2018	Résultat de l'exercice	Autres	Solde de clôture
Capital	11 569				11 569
Prime d'émission	1 645				1 645
Prime de fusion	1 696				1 696
Prime d'apport	16 886				16 886
Prime de conversion d'obligation en actions	4 952				4 952
Réserves légales	1 157				1 157
Autres réserves	3				3
Report à nouveau	9 778	4 585			14 363
Résultat de l'exercice	8 583	- 8 583	8 091		8 091
Provisions réglementées	610				610
Distribution du dividende		3 998			
<b>Total</b>	<b>56 879</b>	<b>- 0</b>	<b>8 091</b>	<b>-</b>	<b>60 972</b>

Le capital social s'élève à 11 569 K€, se composant de 5 060 790 actions de 2,286 € de nominal.

Le résultat de 2017 a fait l'objet en 2018 d'une distribution de dividendes pour 3 998 K€ et d'une affectation en report à nouveau pour 4 585 K€.

La provision réglementée de 610 K€ correspond à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres SAPH – CRC et RENL calculée sur une période de 5 ans.

L'offre publique d'achat réalisée en 2017 a permis à CFM, agissant de concert avec SIFCA, de renforcer sa participation dans SIPH. Au 31 décembre 2018, les deux actionnaires de référence de SIPH, le Groupe SIFCA et le Groupe Michelin, détenaient 91,6% du capital de SIPH et 94,83% des droits de vote

La répartition du capital de SIPH est la suivante :

Actionnaires	31/12/2018			31/12/2017		
	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote
SIFCA	2 813 410	55,59%	58,30%	2 813 410	55,59%	62,16%
CFM	1 822 344	36,01%	36,53%	1 735 500	34,29%	32,14%
Moneta Assets Mngt	255 402	5,05%	3,08%	255 402	5,05%	2,82%
Public	169 634	3,35%	2,09%	256 478	5,07%	2,87%
<b>TOTAL</b>	<b>5 060 790</b>			<b>5 060 790</b>		

Les titres détenus au nominatif depuis plus de 2 ans donnent un droit de vote double.

**Note 9 - Provisions pour risques et charges : 796 K€ contre 698 K€ au 31/12/2017**

**Provisions pour Risques et Charges en K€**

Rubriques	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde de clôture
Provision pour indemnités de départ en retraite	573	191			764
Provision pour contrôle URSSAF	49		49		-
Provision pour écart de conversion Actif	47	2	47		2
Provision pour litige	30				30
<b>Total des provisions</b>	<b>698</b>	<b>194</b>	<b>96</b>	<b>-</b>	<b>796</b>

Ce poste comprend notamment la provision pour indemnités de départ en retraite, intégrant les charges sociales. Les indemnités de départ à la retraite sont calculées avec actualisation, sur la base des salaires au 31 décembre 2018. Le calcul tient compte de l'ancienneté prévue à la date théorique du départ à la retraite, modulé des différents paramètres statistiques applicables.

**Note 10 - Emprunts auprès des établissements de crédit et divers : 18 483 K€ contre 2 407 K€ au 31/12/2017**

**Emprunts en K€**

En K€	2018	2017
Emprunt Société Général à moins d'un an		
Emprunt Banque Palatine à moins d'un an	0	1 143
Emprunt Crédit Agricole à moins d'un an	0	1 071
<b>Sous total Emprunts court Terme</b>	<b>0</b>	<b>2 214</b>
Emprunts et dettes financières divers	10 093	
Découvert	8 355	174
Intérêts et frais bancaires courus à payer	35	19
<b>Total emprunts</b>	<b>18 483</b>	<b>2 407</b>

➤ **Emprunts court terme :**

Les deux emprunts qui ont été contractés en 2011 pour financer l'acquisition des 40% de CRC et ses développements sont totalement remboursés au 31/12/2018.

➤ **Emprunts et dettes financières divers :**

Ce poste comprend 10 093 K€ d'avance en compte courant des actionnaires SIFCA et Michelin, afin de permettre le financement des développements de la filiale GREL au Ghana. Ces avances ont été accordées pour 50% par Michelin et 50% par SIFCA.

➤ **Ligne court terme :**

Les lignes à court terme sont utilisées au 31/12/2018 à hauteur de 8 355 K€ contre 174 K€ au 31/12/17. Les lignes court terme financent les besoins en fonds de roulement.

**Note 11 - Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 24 895 K€ contre 33 468 K€ au 31/12/2017**

Le poids des fournisseurs de l'activité négoce de caoutchouc est prépondérant dans ce poste, et s'élève à 22 458 K€ contre 30 775 K€ au 31/12/2017. Ces fournisseurs de l'activité négoce de caoutchouc sont les filiales productrices de SIPH pour 21 945 K€

**Note 12 - Dettes fiscales et sociales : 927 K€ contre 627 K€ au 31/12/2017**

Ce poste se compose de dettes sociales pour 591 K€ et de dettes fiscales pour 336 K€.

**Note 13 – Dettes sur immobilisations : 258 K€ contre 0K€ au 31/12/17**

Ce poste est constitué des factures à recevoir pour le déploiement de SAP pour les applications développées devant entrer en service au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Note 14 - Autres dettes : 1 092 K€ contre 366 K€ au 31/12/2017**

Ce poste se compose principalement de :

- Avoirs à établir pour..... 788 K€
- Et charges à payer pour ..... 129 K€

**Note 15 - Produits Constatés d'Avance : 376 K€ contre 688 K€ au 31/12/2017**

Ce poste comporte notamment des débouclages sur des contrats de couverture constatés à fin 2018 sur des ventes à terme à échéance au cours du premier trimestre 2019.

**Note 16 - Compte de Régularisation : 55 K€ contre 49 K€ au 31/12/2017**

Ce poste constate l'écart de conversion passif sur les comptes de tiers libellés en US\$.

**Note 17 – Factures émises et recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

Analyse des retards de règlements des en-cours échus fournisseurs et clients au 31/12/2018 en l'application de l'article D. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce

**A/ Analyse des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <b>reçues</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif) (1)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	324					270
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC en K€)	23 554	11	- 0		89	101
Pourcentage du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice	8,43%	0,00%	0,00%	0,00%	0,03%	0,04%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilis</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel - article L. 441-6 du cc)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels spécifiques au négoce de Caoutchouc					

(1)

Dont 22 070 K€ de factures d'achats de Caoutchouc dûes aux filiales de SIPH

**B/ Analyse des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <b>émises</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus <sup>(2)</sup>	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	248					416
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC en K€)	14 275	12 900	809	723	4 060	18 491
Pourcentage du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)	4,76%	4,30%	0,27%	0,24%	1,35%	6,17%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilis</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel - article L. 441-6 du cc)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels spécifiques au négoce de Caoutchouc					

(2) 4 019 K€ de factures échues à +91 jours concerne exclusivement des clients filiales de SIPH ou SIFCA. Ces factures seront payées en 2019.

### **Note 18 - Engagements hors bilan**

#### **Les engagements donnés :**

- Le 30/12/13, une lettre de confort a été établie pour l'emprunt que la filiale GREL a contracté pour un montant de 7,5 M€ sur une durée de 10 ans. Au 31/12/2018 le capital restant dû s'élève à 5.156 M€.
- Depuis février 2016, SIPH s'engage par une lettre de confort à disposer des ressources suffisantes pour assurer le soutien de sa filiale CRC pour une période de douze mois. La lettre de confort actuellement en cours couvre la période du 12 mars 2019 au 11 mars 2020.
- Engagements donnés à Société Générale et BNP pour couvrir les achats en dollars de l'activité General Trade : 923 KUSD à échéance 1 à 6 mois.
- Engagements donnés à Société Générale et BNP pour couvrir les ventes en dollars de l'activité caoutchouc : 7 822 KUSD à échéance 1 à 4 mois.
- Engagements donnés sur des contrats de vente à terme de caoutchouc au 31 décembre 2018 : Contrats SWAP EUR portant sur 14 675 tonnes.

#### **Les engagements reçus :**

- Garanties d'actifs et de passifs consenties à SIPH par la Compagnie Financière Michelin dans le cadre de l'opération d'apport des titres de la société RENL à SIPH :
  - Garantie spécifique concernant les déficits fiscaux des filiales AREL, ORREL et WAREL imputables sur des résultats futurs ; ces déficits ressortaient au 1<sup>er</sup> janvier 2006 à environ 1,6 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée ;
  - Garantie spécifique concernant certains risques fiscaux identifiés à hauteur d'un montant d'environ 2,8 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée.
  - Ces garanties n'ont pas été mises en jeu au cours de l'exercice 2018.
- Une ligne de crédit a été contractée auprès du Crédit Agricole pour un montant de 5 M€ - Euribor 1 mois – marge 1.5 %.
- Une avance en compte courant des actionnaires SIFCA et MICHELIN pour 10 000 K€ a été octroyé au cours du dernier trimestre 2018 pour financer les développements de sa filiale GREL.
- Engagements reçus des filiales de SIPH sur des contrats de couverture (vente à terme SWAP), en parallèle des engagements donnés : Contrats SWAP EUR portant sur 14 675 tonnes.

#### 4./ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

##### **Note 19 - Produits d'exploitation : 299 751 K€ contre 359 422 K€ au 31/12/2017**

<b>En K€</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Ventes de Caoutchouc	277 047	334 415
Ventes de marchandises "General Trade"	15 975	14 898
Ventes " Autres matieres premieres"	0	0
Prestations de services et produits annexes	6 635	7 955
Produits de gestion courante	45	6
Reprise sur provisions - Transferts de charges	49	2 147
<b>TOTAL PRODUITS D EXPLOITATION</b>	<b>299 751</b>	<b>359 422</b>

Les produits d'exploitation incluent :

- Le chiffre d'affaires des ventes de caoutchouc, SIPH assurant la commercialisation sur le marché international du caoutchouc produit par ses filiales. En 2018, les volumes de caoutchouc vendus se sont élevés à 234.5 milliers de tonnes contre 226,2 milliers de tonnes en 2017.
- Le chiffre d'affaires « General Trade », correspondant à l'activité récurrente d'approvisionnement en intrants des filiales de SIPH et des sociétés du Groupe SIFCA. En 2018, cette activité a augmenté du fait des programmes d'investissement des sociétés du Groupe.
- Le chiffre d'affaires de négoce d'autres matières premières que le caoutchouc (Huile de palme, sucre ...). Ces opérations de négoce répondent à des besoins ponctuels du Groupe SIFCA. Si le chiffre d'affaires peut être significatif sur certaines opérations, cette activité réalisée sans risque ne contribue que marginalement au résultat.
- Les prestations de services, composées pour l'essentiel des contrats d'assistance technique fournie par SIPH à ses filiales

La répartition géographique du chiffre d'affaires est présentée selon le pays d'implantation des clients.

##### ***Répartition du Chiffre d'affaires par zones géographiques en K€***

<b>Zone géographique</b>	<b>Chiffre d'affaires K€</b>
Côte d'Ivoire	19 359
Europe	48 507
Autres pays	231 791
<b>Total</b>	<b>299 657</b>



**Note 20 - Charges d'exploitation : 293 384 K€ contre 348 982 K€ au 31/12/2017**

En raison de l'activité de négoce (caoutchouc, autres matières premières et « General Trade »), les achats de marchandises sont le poste le plus significatif des charges d'exploitation, portant sur 279 273 K€ en 2018 contre 335 324 K€ en 2017.

**ACHATS DE MARCHANDISES**

En K€	2018	2017
Activité caoutchouc	263 935	321 260
Activité Général Trade	15 338	14 064
Activité " Autres negoce de matieres premieres"	-	0
<b>TOTAL ACHATS DE MARCHANDISES</b>	<b>279 273</b>	<b>335 324</b>

La diminution des charges d'exploitation de 56 051 K€ provient des achats de caoutchouc, la diminution du prix unitaire, corrélé aux cours, n'est que partiellement compensé par l'augmentation des volumes

Les charges externes représentent 10 772 K€ contre 10 498 K€ en 2017, et intègrent notamment les prestations d'assistance technique fournies à SIPH par SIFCA et Michelin.

En K€	2018	2017
SIFCA	7 210	7 492
MICHELIN	2 059	1 314

**Note 21 - Opérations faites en commun**

Une participation dans un GIE est détenue par SIPH à 50%. Ce GIE n'a plus d'activité depuis 2005, mais est maintenu afin de récupérer une créance dépréciée en totalité. Aucun résultat n'a été constaté en 2018.

**Note 22 - Résultat financier : 4 248 K€ contre (- 93 K€) au 31/12/2017**

Le résultat financier de 2018 comprend :

- Les dividendes reçus des filiales pour 3 583 K€.
- Les intérêts facturés à GREL pour 470 K€, en rémunération de l'avance en compte courant

**Note 23 - Résultat exceptionnel : (- 57 K€) contre 0 K€ au 31/12/2017**

Le résultat exceptionnel comprend essentiellement le paiement des pénalités suite au contrôle Urssaf fait en 2017.

**Note 24 - Impôt sur les bénéfices : 2 465 K€ au 31/12/18 contre 1 764 K€ au 31/12/2017**

En K€	Base imposable	Montant IS 33,33%	Montant IS 10,70%	Montant IS Total	Base contrib. sociale (*)	Taux contrib. sociale	Montant contrib. sociale	Montant Total de l'IS
Résultat courant	10 615	3 538	0	3 538	2 775	0	92	3 630
Résultat exceptionnel	-58	-19	0	-19	-19	0	-1	-20
Réintégrations - Déductions fisca	-3 185	-1 062	0	-1 062	-1 062	0	-35	-1 097
<b>Montant de l'IS au titre de 2018</b>				<b>2 457</b>			<b>56</b>	<b>2 513</b>
Crédit Impôt recherche régul IS 2017								-32
								-16
<b>TOTAL IMPOT SOCIETE 2018</b>								<b>2 465</b>

(\*) après abattement de 763 K€

## 5./ AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. Rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations brutes versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale au titre des années 2018 et 2017 sont présentées ci-après.

Ces rémunérations comprennent toutes les rémunérations versées par SIPH, par les sociétés qui contrôlent SIPH ou que SIPH contrôle.

Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social en €			Exercice N-1	Exercice N
<b>Pierre BILLON</b>	Président du Conseil d'Administration depuis décembre 2012			
	* Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées en tableau II et III		24 000	24 762
<b>Bertrand VIGNES</b>	Directeur Général de SIPH depuis le 31/08/2009			
	* Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées en tableau II		367 574	369 018
<b>Total</b>			<b>391 574</b>	<b>393 780</b>

*Il n'y a pas d'options, ni d'attribution d'action au cours de l'exercice, ni au cours des exercices précédents.*

II a - Tableau Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social en €				
	Exercice N-1		Exercice N	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Pierre BILLON</b>				
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	24 000	24 000	24 762	24 762
Avantages en nature (logement-voiture...)	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>24 000</b>	<b>24 000</b>	<b>24 762</b>	<b>24 762</b>
<b>Bertrand VIGNES</b>				
Rémunération fixe	318 740	318 740	313 133	313 133
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 524	1 524	1 524	1 524
Avantages en nature (logement-voiture...)	47 310	47 310	54 360	54 360
<b>TOTAL</b>	<b>367 574</b>	<b>367 574</b>	<b>369 018</b>	<b>369 018</b>

**II b - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social en €**

	Exercice N-1		Exercice N	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
<b>Pierre BILLON</b>				
<i>Présidence du Conseil d'Administration SIPH (à partir de décembre 2012)</i>				
<b>Total rémunération</b>	<b>24 000</b>	<b>24 000</b>	<b>24 762</b>	<b>24 762</b>
* Rémunération SAPH	0	0	0	0
* Rémunération SIFCA	0	0	0	0
* Jetons de présence	24 000	24 000	24 762	24 762
**dont SIPH	24 000	24 000	24 000	24 000
**dont SAPH	0	0	762	762
<b>Bertrand VIGNES</b>				
<i>Directeur Général</i>				
<b>Total rémunération</b>	<b>367 574</b>	<b>367 574</b>	<b>369 018</b>	<b>369 018</b>
* Rémunération SIPH	127 596	127 596	129 927	129 927
* Rémunération SIFCA	238 454	238 454	237 567	237 567
* Jetons de présence	1 524	1 524	1 524	1 524
**dont SIPH	0	0	0	0
**dont SAPH	1 524	1 524	1 524	1 524
<b>Total</b>	<b>391 574</b>	<b>391 574</b>	<b>393 780</b>	<b>393 780</b>

<b>III - Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants en €</b>		
	Montants versés au cours de l'exercice N-1	Montants versés au cours de l'exercice N
<b>Alassane DOUMBIA</b>	<b>48 952</b>	<b>47 835</b>
Jetons de présence	6 490	6 762
<i>dont SIPH</i>	4 966	6 000
<i>dont SAPH</i>	1 524	762
Autres rémunérations (1)	42 462	41 073
<b>IMMORIV</b>		
Représentant permanent :		
<b>- Lucie BARRY-TANOUS</b>	<b>6 490</b>	<b>5 524</b>
Jetons de présence	6 490	5 524
<i>dont SIPH</i>	4 966	4 000
<i>dont SAPH</i>	1 524	1 524
Autres rémunérations	0	0
<b>SIFCA</b>		
Représentant permanent :		
<b>- Frédérique VARENNES</b>	<b>175 042</b>	<b>239 608</b>
Jetons de présence	6 621	6 000
<i>dont SIPH</i>	6 621	6 000
<i>dont SAPH</i>	0	0
Autres rémunérations (1)	168 421	233 608
<b>TRANSITYRE</b>		
Représentant permanent :		
<b>- Carine DAMOIS</b>	<b>6 621</b>	<b>8 287</b>
Jetons de présence	6 621	8 287
<i>dont SIPH</i>	6 621	6 000
<i>dont SAPH</i>	0	2 287
Autres rémunérations	0	0
<b>MBFP</b>		
Représentant permanent :		
<b>- Thierry SERRES</b>	<b>8 276</b>	<b>8 287</b>
Jetons de présence	8 276	8 287
<i>dont SIPH</i>	8 276	6 000
<i>dont SAPH</i>	0	2 287
Autres rémunérations	0	0
<b>Olivier de SAINT SEINE</b>	<b>8 276</b>	<b>6 000</b>
Jetons de présence	8 276	6 000
<i>dont SIPH</i>	8 276	6 000
<i>dont SAPH</i>	0	0
Autres rémunérations (1)	0	0
<b>Total</b>	<b>253 658</b>	<b>315 541</b>
Il n'y a pas d'avantages en nature		

(1) Rémunération brute due au titre d'un contrat de travail préexistant aux mandats exercés, et indiquée pour la période couvrant les mandats.

**Aucune des modalités suivantes de rémunération n'est applicable par SIPH :**

Il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'action (les tableaux 4, 5, 8 et 9 ne sont pas applicables), ni pour les mandataires sociaux, ni pour les salariés. En conséquence, aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée aux dirigeants « mandataires sociaux » de SIPH au cours de l'exercice 2017 et 2018, et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été levée par les dirigeants « mandataires sociaux » de SIPH au cours de l'exercice 2018.

Il n'existe pas de plan d'attribution d'action de performance (les tableaux 6, 7 et 10 ne sont pas applicables). En conséquence, aucune action de performance n'a été attribuée aux mandataires sociaux de SIPH au cours de l'exercice 2017 et 2018, et aucune action de performance n'est devenue disponible pour les mandataires sociaux de SIPH au cours de l'exercice 2018.

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite complémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Pierre BILLON</b> Président du Conseil d'Administration à partir de décembre 2012		X		X		X		X
<b>Bertrand VIGNES</b> Directeur Général		X		X		X		X

(\*) Régime de retraite expatrié classique (IRCAFEX, CRE)

**5.3. Effectif moyen au 31/12/2018 : 22,39 personnes**

- Cadres salariés ..... 17.14
- Employés salariés ..... 6.25

**5.4. Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes MAZARS et ERNEST & YOUNG au titre de l'exercice 2018 s'élève à 244 K€.

**5.5. Informations diverses**

SIPH établit des comptes consolidés. Les filiales entrant dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

- SAPH
- GREL
- RENL
- CRC

**5.6. Evénements post-clôture**

NEANT